



TRAIT D'UNION

Editorial

Eriger des laboratoires de santé publique en Centres collaborateurs de l'OMS est un témoignage de l'excellence recherchée par l'Algérie dans le domaine de la santé. Cette volonté politique affichée s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du système de santé, notamment, en matière de surveillance, d'alerte et de réponse.

A cette fin, les autorités sanitaires algériennes ont sollicité l'expertise de l'OMS pour contribuer à la mise en place de centres d'excellence pour la surveillance de la maladie.

A terme, les laboratoires qui seront érigés en Centres collaborateurs, contribueront entre autres au renforcement de la capacité de réponse aux événements de santé publique, dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI)

Nous vous invitons à lire dans ce numéro, les résultats et les recommandations formulées par les experts de l'OMS au terme de leur mission en Algérie.

Nos pensées émues vont à la famille de notre collègue M. Louaill Mohamed, qui nous a quittés ce mois de juillet 2014.

Dr. Bah Keita
Représentant de l'OMS
En Algérie

Evènement

L'OMS appui l'Algérie pour la création de Centres d'Excellence

A la demande des autorités sanitaires nationales, une mission d'évaluation technique des capacités des laboratoires de santé publique pour être érigés en Centres d'Excellence (CdE) pour la surveillance et la riposte, a été conduite par une équipe d'experts du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, en Algérie du 25 juin au 3 juillet 2014.

En étroite collaboration avec les équipes du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH), le Dr. Ali Ahmed Yahaya (conseiller régional surveillance intégrée des maladies, Groupe organique lutte contre la maladie (DPC), Bureau Régional de l'OMS) et le Dr. Jean-Bosco Ndiokubwayo (conseiller régional, Laboratoires et technologies sanitaires, Groupe organique systèmes



Dr. B. Keita Représentant de l'OMS en Algérie et
Pr. K. Kezzal DG de l'IPA

et services de santé (HSS), Bureau Régional de l'OMS) ont évalué 10 laboratoires de santé publique de référence nationale répartis, entre l'Institut National de Santé Publique (INSP) et l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). Ces laboratoires ont été identifiés par le MSPRH comme disposant de ressources humaines et d'un plateau

Dans ce numéro:

- ◆ **Evènement:** L'OMS appui l'Algérie pour la création de Centres d'Excellence(page 1-2)
- ◆ **Eclairage:** Interview du DGPPS Pr. Mesbah(Page 3)
- ◆ **Partenariat en action:** Présentation du LNCPP(Page 4)
- ◆ **Pensée:** Décès de notre collègue M. Louaill Mohamed(Page 4)

technique de qualité pour être éligibles en centres d'excellence.

Les axes examinés ont concerné essentiellement les aspects portant sur les équipements et infrastructures, les ressources humaines, les systèmes de gestion de la qualité, la biosécurité et sûreté biologique en laboratoire. Ont été examinés également l'appui au renforcement des capacités aux niveaux national et régional ainsi que les aspects liés au partenariat et à la collaboration avec les instituts spécialisés régionaux et internationaux.

A l'issue des visites sur le terrain, les experts de l'OMS ont présenté dans un rapport détaillé, remis aux autorités sanitaires, les résultats de leurs investigations, et leurs conclusions.

Cette mission a permis, d'éclairer les responsables du MSPRH sur le concept de la mise en œuvre d'un Centre d'Excellence pour la prévention et la lutte contre la maladie dans la Région africaine.

La feuille de route élaborée conjointement avec le Ministère de la santé porte sur i) la constitution d'une équipe de coordination pour la mise en place des CdE; ii) la résolution des problèmes internes de maintenance, d'approvisionnement en réactifs, équipements et consommables de laboratoires ; iii) l'accélération des procédures d'acquisition d'une accréditation internationale type ISO 15189, 17025; iv) la planification d'une deuxième mission technique de l'OMS pour appuyer l'élaboration d'un plan d'action dans le cadre de la mise en place des CdE.



Vue partielle de l'Institut Pasteur d'Algérie —Dely Brahim / Crédit Photos /IPA

Eclairage

Entretien avec le Pr. Mesbah Directeur Général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Avec l'OMS le ministère de la santé a entrepris un processus pour ériger certains laboratoires de référence nationale en centres d'excellence de l'OMS pouvez vous nous en dire plus?

Cette initiative de notre département ministériel, s'inscrit dans le cadre de la résolution AFR/RC59/R4 adoptée par notre Comité Régional à Kigali en 2009, qui a reconnu l'urgente nécessité de renforcer la surveillance et la riposte en matière de lutte contre la maladie.

Elle découle de la volonté constante de l'Algérie, d'apporter toute sa contribution, aux efforts de notre Région, en partageant son expérience et en mettant à disposition, son potentiel au service de la lutte contre les maladies transmissibles.

En effet, grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics, l'Algérie dispose actuellement d'un certain nombre de laboratoires de santé publique de référence nationale disposant de ressources humaines et de moyens appréciables, et donc susceptibles d'être éligibles pour devenir des centres d'excellence. C'est pour cela que nous avons sollicité l'OMS, à l'effet de dépêcher une mission d'experts chargée de procéder à l'évaluation de capacités de ces laboratoires, et de formuler toutes les recommandations utiles.

Je voudrais, profiter de cette opportunité, pour exprimer de nouveau toute notre satisfaction et réitérer nos remerciements à l'OMS pour la célérité avec laquelle cette mission a été organisée et aux experts pour leur professionnalisme et la pertinence de leurs recommandations.

Concrètement quelle serait la valeur ajoutée de ces centres d'excellence au plan national, dans la mise en œuvre des programmes de santé et au plan de la coopération Sud/Sud éventuellement ?

Il est indéniable que ces centres d'excellence, viendraient tout d'abord contribuer au renforcement de la capacité de réponse aux événements de santé publique, qui a été érigée au rang de priorité, dans notre pays, dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI2005) qui a fait l'objet d'un décret présidentiel.

Ces centres d'excellence permettraient par l'indispensable mise en place de réseaux de laboratoires au niveau de notre Région, de renforcer nos capacités de réponse, afin de relever les défis des maladies transmissibles et des urgences de santé publique de portée internationale qui nous interpellent.

Ils pourraient ainsi constituer un exemple réussi et efficace de coopération Sud-Sud, pour le plus grand bénéfice de nos populations.



Pr. S. Mesbah
Directeur Général de la
Prévention et de la
Promotion de la Santé .

Partenariat en action

Laboratoire National de Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCPP)

Etablissement public sous la tutelle du Ministère chargé de la Santé (décret exécutif n° 93-140 du 14 juin 1993). Le LNCPP a pour missions principales, le contrôle de la qualité et l'expertise des produits pharmaceutiques qui comprennent les médicaments, les réactifs biologiques, les produits galéniques, et tout autres produits nécessaires à la médecine humaine .

Dans le cadre des procédures établies, et conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, le laboratoire est habilité, dans la limite de ses missions, à établir les conventions de coopération avec les organismes étrangers similaires et avec les organisations internationales.

Le LNCPP assure aussi la formation de stagiaires (algériens et étrangers). Ces formations portent sur plusieurs axes : 1) La documentation pharmaceutique, l'archivage des dossiers techniques et scientifiques des produits pharmaceutiques et la documentation scientifique). 2) Les méthodes d'analyses : Chimie ; Physique (dispositifs médicaux) ; Pharmaco-technique ; Pharmacotoxicologie ; Microbiologie ; Immunologie. 3) Les procédures : L'assurance qualité, validation des techniques et Métrologie.

Le LNCPP est aussi Centre collaborateur de l'OMS. Il a été désigné le 07 décembre 2003, comme centre collaborateur de l'OMS pour la conformité des médicaments (CECOMED) avec pour missions, la formation pharmaceutique d'une part, et l'expertise et le contrôle de qualité des médicaments d'autre part.

Le LNCPP est membre du réseau franco-africain des Laboratoires Nationaux de Contrôle Qualité qui regroupe les laboratoires nationaux de la France, de l'Algérie, du Bénin, du Cameroun, de Madagascar, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Tunisie, et des représentants des ministères notamment de la santé, des affaires étrangères, et de l'OMS.

Pensée

Mohamed Louaill, notre aîné n'est plus. Mohamed était le grand frère pour nous tous. Souriant, attentif à son travail et toujours prêt à rendre service. A 62 ans, les yeux brillants, le pas vif, avec un humour enfantin, il réussissait toujours à absorber notre stress grâce à sa sagesse.

Un samedi 19 juillet 2014 correspondant au 22 Ramadhan, Mohamed nous a quittés. Il manque déjà à ces collègues du Système des Nations Unies et au Ministère de la Santé. A sa famille et à ses proches, le personnel de l'OMS et du SNU adresse leurs condoléances sincères.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »



Mr. Mohamed Louaill
Chauffeur au Bureau
OMS Algérie depuis
2001

Directeur de la publication : Dr. B. Kéita Représentant de l'OMS en Algérie ;

Rédaction: Staff technique **Conception** : L.Chibout /HPR